



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et
du Désenclavement

Groupe de la Banque Africaine de
Développement (BAD)

AGEROUTE SENEGAL
(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire DE MARCHÉ

Appel d'offres restreint n° D/1539/A3 pour la sélection d'un cabinet chargé de réaliser l'audit de la passation de marchés dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Sénoba – Ziguinchor –Mpack et de désenclavement des régions du sud.

1. Date de lancement : 16/03/2022

2. Nombre d'offres reçues et identité des candidats : **04**

FAUCON, SSPM, GT INTER CONSULTING, FAC CONSULTING.

3. Montant de l'offre retenue :

10.065.000 F CFA TTC HTVA soit 11.876.700 F CFA TTC.

4. Nom et identité de l'attributaire :

Cabinet SSPM ;

1109 Liberté 1, Dakar BP 23967 Dakar Ponty

Tél : (221) 33 864 06 66 (221) 77 630 72 Email : sspm@sspm.sn

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 84, alinéa 3 du Code des Marchés Publics et ouvre un délai de recours gracieux auprès du Directeur Général de AGEROUTE SENEGAL, en vertu de l'Article 89 dudit Code, puis d'un recours auprès du Comité de Règlement des Différends placé auprès de l'organe chargé de la régulation des Marchés publics, en vertu de l'article 90 dudit

**Le Directeur Général de l'AGEROUTE
IBRAHIMA NDIAYE**